

**Parachat Tsav / Chabat**

**Hagadol  
Horaires CHABAT  
Nice et Régions**

**Vendredi 26 Mars 2010**

Hadlakat Nérote.....18h32

Chékia.....18h50

**Samedi 27 Mars 2010**

Fin de Chabat.....19h34

Rabénou Tam.....20h06

**« Opération panier de  
pessah »**

**18 euros**

**envoyez vos dons**

**au C.E.J.**

**31 avenue henri barbusse**

**06100 nice**

**La Yéchiva Torat H'aïm CEJ**

**Souhaite**

**un grand MAZAL TOV**

**A**

**Aharon et Belinda OHANA**

**À**

**l'occasion de la naissance de  
leur fille**

**H'ANNA**

**La Yéchiva Torat H'aïm CEJ**

**Souhaite**

**un grand MAZAL TOV**

**A**

**Gad et Léa AMAR**

**À**

**l'occasion de la naissance de  
leur fille**

**HADASSA**

**Le mot du Rav**

***Barouh'Hamakom Barouh' Hou !***

Pourquoi l'auteur de la Hagada désigne t-il Hachem par le Nom « **Makom** », qui signifie le Lieu ?

Pour comprendre le choix de ce Nom, il faut s'interroger sur la fameuse question : « **Ma Nichtana** », pourquoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits ?

Mais bien des nuits sont différentes ! Le vendredi soir diffère par la récitation du Kidouch de toutes les autres nuits de la semaine ! La nuit de Roch Hachana, avec son Séder, est différente des autres nuits de l'année ! La nuit de Kippour, on se couche sans manger ; celle de Souccôt, on sort de sa maison, et cela mériterait bien la question posée de cette nuit et des autres nuits. On peut ajouter : Hanoucca avec ses lumières, Pourim avec la lecture de la Méguila, Simh'a Tora, etc. Enfin, on peut encore s'interroger : à force de répéter « **Ma Nichtana** », l'enfant réfléchit-il encore à ce qu'il dit ?

La question est généralement le signe de l'intelligence de l'enfant. Alors, comment pose-t-il la question ? Comme un sage, un révolté, un simple ou bien il ne pose même pas de question car cela ne l'intéresse pas ! De quelle catégorie fait donc partie notre enfant ?

Et nous, adultes, quel est le message que nous cherchons à transmettre à nos enfants, le soir de Pessah' ?

Parmi les nombreux Noms divins, le Nom sacré de Makom - le Lieu - est retenu par l'auteur de la Hagada pour présenter les quatre enfants.

Hachem est ici Makom, le Lieu, pour donner à chaque enfant de l'importance et une place : sage, rebelle, simple ou celui qui ne pose pas de question.

Un esclave n'existe pas, et n'a donc pas de Lieu, de place, de parole. Son maître efface son identité, il est marqué au fer rouge sur l'épaule. Les Hébreux étaient esclaves et ont durement souffert. Plus tard, on leur a gravé un numéro sur le bras. Ils devaient produire, mourir et se taire ; soi-disant « **le travail rend la liberté** ».

Voilà pourquoi cette nuit est véritablement différente de toutes les autres nuits. Le message à transmettre à nos enfants est : **Vous êtes des hommes et des femmes libres, non asservis, vous pouvez vous exprimer, parlez !**

Comme son nom l'indique le mot PESSAH' signifie « **la bouche qui parle** ». Y compris le révolté, pas si méchant qu'il ne paraît puisqu'il est là, présent à la table de Pessah' ! Certes, sa question est provocante : « **que signifie pour vous, ce culte** ». "Pour vous", dit-il, et donc pas pour lui.

Mais ; toute question mérite réponse. La réponse consiste à donner de la considération à celui qui la pose : « Tu es un homme libre, tu as une identité, tu dois être fier d'appartenir à un Peuple qui a un Makom, un Lieu, une référence, un D'ieu, et une Thora.

**Barouh' Hamakom ! La Thora donne la liberté de la parole au sage, au révolté, au simple et à celui qui ne pose pas de question.**

**Nous devons nous préparer pour répondre avec intelligence et affection.**

**Par RAV MOCHE MERGUI  
ROCH HAYECHIVA**

# De Pourim à Pessa'h, d'un concept à un autre

Par le **Rabbin Yona Ghertman**

Dans le traité Meguila du Talmud (14a), dans le cadre d'une discussion sur l'opportunité de réciter le Hallel à Pourim, Rabba avance une idée montrant une impossibilité pratique à cette récitation : A Pessa'h, la récitation du premier psaume du Hallel commence par « Hallelou Avdéi Hachem / adressez une louange serviteurs d'Hachem ». Cette formulation sous-entend une servitude complète excluant un autre service : « serviteurs d'Hachem et non serviteurs du Pharaon ». Par contre, la récitation de ce Psaume semble ne pas correspondre avec l'esprit de Pourim, car s'il y a bien eu un sauvetage des juifs comme au moment de la sortie d'Égypte, ces derniers sont restés serviteurs d'Ahachvérosh.

Nous voyons ici que d'après Rabba, il n'est pas possible de mettre sur un pied d'égalité la sortie d'Égypte avec le miracle s'étant déroulé à l'époque d'Esther et de Mordekhaï. Dans le premier cas, les Bnéi-Israël ont quitté un état d'esclavage pour passer à un état de liberté – la liberté étant en l'espèce le service divin- alors que dans le second cas, même après être sauvés, ils restèrent dans leur état précédent : serviteurs d'un être de chair et de sang.

De plus, rappelle l'auteur du Sefat Emet, les miracles ne peuvent être complets que lorsqu'ils sont accomplis par Dieu lui-même. C'est ce qui ressort du Psaume 136, 4 : « Dieu accomplit Seul de grandes merveilles car Sa grâce est éternelle », c'est-à-dire : « Sa grâce est éternelle lorsque Lui-même accomplit seul ses merveilles » [voir Aggada ArtScroll p. 76]. Aussi, lors de la sortie d'Égypte la gloire divine put être complète car Dieu sortit son peuple Lui-même, alors qu'à l'époque de Pourim, le peuple fut sauvé par Ses intermédiaires. Dans ce dernier cas, l'effet fut donc moins spectaculaire que dans le premier, puisque les Bnéi-Israël restèrent assujettis à Ahashvérosh.

Il y a donc une deuxième différence entre le miracle de Pourim et les miracles ayant accompagnés la sortie d'Égypte : le premier furent accomplis grâce à des intermédiaires, alors que les seconds furent le reflet d'une manifestation divine éclatante. Or, si à Pourim nous avons rappelé l'importance de suivre les intermédiaires, qui ne sont autres que les Rabbanim de chaque génération ; à Pessa'h nous rappelons le lien direct et privilégié existant entre Hachem et Son peuple.

A ce stade une question s'impose : Y a-t-il vraiment une différence entre l'action d'Hachem et celle de Ses intermédiaires ? En effet, on remarque dans le verset sur le divorce religieux que la délivrance du *guett* ne peut être valable que si le mari transmet le document directement dans les mains de sa femme. Pourtant, la Michna et la Guemara discutent en détail de toutes les lois relatifs au *shalia'h*, l'intermédiaire choisi par le mari pour remettre le *guett* à sa femme. En d'autres termes, même si le verset ordonne que le mari remette le document directement dans les mains de sa femme, le divorce sera également valable si un intermédiaire le fait à sa place ; ceci en vertu du principe selon lequel le *shalia'h* est complètement lié à celui qui l'envoie.

En réalité, il faut répondre que le *shalia'h* est comme le mari dans un domaine particulier complètement défini : la remise du *Guett*. Qu'il s'agisse du mari ou de son

intermédiaire, la femme sera libre dès qu'elle aura reçu le document dans sa main. Cependant, en dehors de ce point précis, il est évident que l'intermédiaire ne peut être comparé à celui qui l'envoie. Dans notre exemple, le *shalia'h* ne connaît pas la femme, ce n'est ni lui qui divorce, ni lui qui a vécu les moments de bonheurs et les troubles conjugaux.

La même idée doit être appliquée à Esther et Mordekhaï : Même s'ils agissent avec une délégation implicite d'Hachem, ils restent bel et bien les délégués et n'ont pas le même rapport avec le peuple que le mandataire originel : D.ieu.

Chaque moment solennel de l'année souligne des idées fortes. Il y a peine un mois, nous insistions sur l'action de Mordekhaï et d'Esther qui purent sauver les Bnéi-Israël. Pourquoi ceux-ci purent-ils finalement échapper au décret divin planant sur eux ? Car ils acceptèrent les directives transmises par Mordekhaï, parce qu'ils écoutèrent les paroles du Rav ! A l'origine ils furent punis car ils n'écoutèrent pas Mordekhaï qui leur interdit de participer au festin d'Ahashvérosh ; finalement, ils furent sauvés car ils adoptèrent le comportement inverse. C'est donc tout le principe de la « Emounat Hakhamim / confiance en les Sages » qui ressort de la Méguila.

A Pessa'h, un autre concept non moins important est développé : l'importance du lien direct entre Dieu et Son peuple. Même si Moshé Rabbénou est régulièrement mentionné dans le récit de la sortie d'Égypte du Livre de l'Exode, il ne l'est pas du tout dans la *Aggada* de Pessa'h. Pourquoi ? Tout simplement pour nous faire comprendre que même si l'intermédiaire est indispensable – puisque les Bnéi-Israël n'auraient pu survivre dans le désert sans un guide de la trempe de Moshé Rabbénou- ce n'est pas lui qui sauve. C'est Hachem qui délivre et qui contrôle le cours des événements. Rappelons qu'il s'était manifesté la première fois en Égypte après avoir entendu les pleurs des Bnéi-Israël. Lorsqu'il entend un discours sincère et vrai – et il n'y a plus sincère que des pleurs- Hachem n'y reste pas insensible, même si cela ne nous est pas manifeste. Il est là, présent, actif et bienveillant. Nous ne le voyons pas mais nous rappelons régulièrement dans le récit d'Égypte que nous croyons en ce lien direct et incassable entre Lui et nous.

Un certain recul sur les mois d'Adar et de Nissan, sur l'enchaînement des solennités de Pourim et de Pessa'h nous montre donc que les concepts rattachés à chacune d'elles sont indissociables l'un de l'autre. La « Emounat Hakhamim » guide notre mode de vie, c'est certain. Dès que nous avons une question, un doute, nous prenons conseil auprès de nos Rabbanim et suivons leurs conseils. Nous le rappelons lors de la lecture de la Méguilat Esther. Toutefois ce rapport horizontal avec nos Maîtres, même s'il est concret, ne doit pas nous faire oublier qu'il existe également un rapport vertical entre Hachem et nous-mêmes. Il est moins concret à nos yeux, nous avons plus de mal à le cerner, mais la Haggada de Pessa'h vient nous rappeler avec force qu'il existe. Il constitue en fait un pilier de la foi juive : D.ieu agit directement pour Son peuple.

# Pessah' = Liberté éternelle

d'après **MAHARAL** Hagada « Guévourot Hachem »

**A** la fin de la Hagada nous disons « en chaque génération et génération l'homme a le devoir de se voir comme s'il était sorti d'Egypte etc. ». Voici l'explication : chaque individu doit se voir comme s'il était sorti d'Egypte et pour cela il doit louer et glorifier D'IEU, comme le dit la suite du texte « c'est pour cela que nous devons reconnaître etc. "à celui" qui a fait à nos pères et à nous même tous ces miracles etc., et nous proclamons devant Lui un chant nouveau : Haléllouya ! ». Cela veut dire que chaque génération doit vivre la sortie d'Egypte pour elle-même, comme si elle-même sortait d'Egypte. La génération présente ne doit pas regarder et se référer à la sortie des autres, chaque génération est une entité à part et ce qu'elle vit ne se rapporte pas à ce que les autres ont vécu (*nb : c'est une liberté présente et non passée !*). C'est bien ce que dit le verset « D'IEU m'a fait », il n'est pas dit « D'IEU nous a fait », comme si c'est à soi-même que D'IEU avait fait tous ces miracles. C'est-à-dire chaque génération doit considérée que les miracles réalisés sont pour elle et ne doit pas regarder les autres générations, mais par rapport à D'IEU, IL a fait sortir tout le monde les parents et les enfants, c'est-à-dire D'IEU a sorti ISRAËL dans son intégralité et dans toute sa collectivité, c'est le principe d'ISRAËL qui a été libéré d'Egypte. Par conséquent, le nom d'Israël n'appartient pas seulement au passé, c'est pour cela que nous disons « IL nous a libéré à nous aussi ». C'est également le sens de ce que dit la Hagada « chaque individu doit voir comme s'il était sorti lui-même d'Egypte », puisque ce

n'est pas la libération d'une génération mais c'est la libération de tout ce qui se nomme Israël.

**C**ertains s'interrogent : quel est l'intérêt de la sortie d'Egypte puisque nous sommes soumis aux autres nations – quelle différence y-a-t-il entre l'Egypte et les autres nations ?

**C**ette question est nulle car lorsqu'ils sont sortis d'Egypte ils ont reçu le TOV – le bon jusqu'à devenir apte à être libre, une liberté inhérente à leur personne et ce découlant du niveau qu'ils avaient acquis. Ce niveau qui les a conduit jusqu'à la liberté est un niveau acquis et devenu une partie intégrante d'eux-mêmes, aucun événement ne peut leur retirer cette dimension acquise, encore moins un événement secondaire, provisoire et fortuit tel l'asservissement des nations. Aucune nation ne peut abolir la liberté d'Israël puisqu'elle est divine. D'IEU leur a donné la liberté et les a même appelé "rois" comme il est dit dans Chémot 19 « et vous serez pour moi un royaume ». Ce nom s'inscrit dans leur essence, le niveau atteint ne sera jamais éteint par aucun exil. Nos Sages disent bien dans le Talmud au traité Chabat 111a « tous les juifs sont royales – béné mélah'im ».

**SANS AUCUN DOUTE DE NOMBREUSES CHOSES SE TROUVENT CHEZ ISRAËL DECOULANT DU NIVEAU ACQUIS A TRAVERS LA SORTIE D'EGYPTE ! L'esclavage fortuit n'annule pas la liberté par essence. C'est bien là une chose claire pour celui qui saisit ces idées.**



**KADECH – d'après Rav Hirsch zal Hagadat "Nah'alat Hasar"**

Le cérémonial du seder de la nuit de Pessah' ouvre par "kadech" – la récitation du kidouch. Bien qu'à la synagogue nous ayons déjà sanctifié le jour qui s'annonce dans nos prières, nous tenons à répéter cette sanctification dans nos demeures, car, la sanctification des moments forts de l'année se doit d'être exprimée et vécue avant tout dans nos foyers. Le témoin de notre histoire n'est pas ce qui se passe dans les synagogues et dans les lieux de culte si rien ne se passe dans les familles d'Israël. Chômer de tout travail en ces jours de fêtes avec le respect rigoureux de la halah'a et la joie qui se doit d'être ressentie en ces moments témoignera de nos valeurs. On ne peut ouvrir le repas sans sanctifier la fête au préalable. Le kidouch vient transcender l'activité du soir du seder de pessah'... !

# et la bouche se mit à parler

D'après **Rav B. RINGER zal**

« Lorsque ton fils te demandera ce que signifient ces témoignages, ces décrets et ces lois, tu lui diras : Nous avons été esclaves en Egypte ».

Pessah' est le moment de l'interrogation, de la tentative d'expliquer, de rendre rationnel.

Si dans le processus d'assimilation le Judaïsme est devenu pour certains une série de traditions, de rites, son message authentique a toujours été celui du refus du mythe : les romains appelaient les juifs des "athées" parce qu'ils reniaient le paganisme.

Pessah' rappelle un rejet de ce genre : il s'agissait de prendre un totem, la bête sainte des égyptiens – l'agneau – le sacrifier et le manger.

Ce qui étonne pourtant dans cet acte est le fait qu'il ne s'agissait pas simplement de montrer son dédain envers la croyance égyptienne en égorgant son dieu, mais en quelque sorte de montrer une nouvelle manière de le sacrifier en l'intégrant dans un repas où l'on expliquait le sens de la sortie d'Egypte.

En abattant uniquement des croyances primitives, on ne va pas en effet nécessairement vers le progrès car à la place d'une idole peut en venir une autre. Il faut proposer un nouveau style de vie où la déviation première n'a plus aucune raison d'être.

La "religiosité", le tabou, la peur du diable, loin d'être des stimulants pour une vie plus élevée, ont toujours été considérés par la TORAH comme le premier pas vers le pêché. Nos Sages disent que la faute d'Eve a commencé à partir du moment où elle a exagéré le commandement de D'IEU.

L'idolâtrie n'est pas à l'origine la croyance erronée en des êtres mythiques, mais une volonté dangereuse de simplification. Paradoxalement, tisser le mystère autour de valeurs morales, les envelopper de menaces et de panique, dénote une paresse intellectuelle, un refus de s'assumer.

Le mot que le Talmud emploie souvent pour une idole est "Dah'alah" – littéralement "épouvantail". Au lieu de s'approfondir, de se rationaliser, l'homme préfère en finir une fois pour toutes avec le problème moral en se conditionnant

par la crainte. Et l'histoire nous enseigne qu'entre cette attitude et le rejet final de toute vie spirituelle il n'y a qu'un pas.

A Pessah', on discute tout en mangeant : c'est pour manifester que l'esprit s'intériorise, se vit. Ce qui était mystère pour l'égyptien, devient progrès et élévation pour l'israélite.

Le judaïsme se trouve à mi-chemin entre le paganisme et l'athéisme. Envers les premiers il rétorque que rien ne vaut l'effort intellectuel et la volonté de progrès moral ; envers le second, il affirme qu'être rationnel ne veut pas dire rejeter à priori toute idée de transcendance. Au contraire c'est croire que l'esprit est capable de grandeur et de profondeur. C'est admettre que les idées les plus abstraites peuvent être exprimées, peuvent trouver une réalisation pratique dans la vie.

Croire à la force de la parole c'est avoir foi aux responsabilités de l'homme de donner un sens toujours nouveau à la vie de tous les jours. C'est admettre qu'entre échapper à la réalité par des paroles abstraites et s'y enterrer par un matérialisme effréné, il y a un chemin intermédiaire qui est celui de la TORAH : ne pas essayer de fuir le sens réel de l'élévation, ni en adorant les vaches saintes, ni en faisant le culte de l'ordinateur.

« Pe – sah' » veut dire selon les Kabbalistes « la bouche se mit à parler ». Dans un monde païen où tout était image mythique, le judaïsme a introduit le sens du rationnel, de l'expression de soi. Et dans un monde où l'espoir de donner une dimension plus profonde à la vie quotidienne a été abandonné, le judaïsme proclame une fois de plus sa croyance en la parole, en l'étude. Le Pari de Pessah' est de dire qu'à chaque génération il y a des réponses renouvelées à l'interrogation de l'homme.

Mais encore faut-il que le fils ait la sincérité de poser la question...

\*\*\*\*\*

**Une question de halah'a S.O.S RAV vous répond**  
**06.10.11.43.02/ 06.33.649.769/06.11.600.351**

# De l'obscurité à la lumière

Par **Rav Imanouël Mergui**

**A** la fin de la Hagada nous disons « c'est pour cela que nous devons remercier D'IEU qui nous a sorti de l'esclavage vers la liberté, **de l'obscurité vers la grande lumière – méaféla léor gadol**, et nous dirons devant Lui : Halélouya ! ». Pour comprendre le sens de cette lumière qui suivit l'obscurité je vous propose différentes idées des commentateurs de la Hagada :

**MAHARAL :** « lorsqu'ils étaient en Egypte sous l'occupation d'un autre pouvoir ils ressemblaient à celui qui se trouve dans l'obscurité où il y a un écran entre lui et le soleil, ils n'existaient point de façon concrète, ils étaient comme le petit dans le ventre dans la femelle, et lorsqu'ils sont sortis ils ont connu la naissance. L'obscurité est cette existence dépendante et passive, la lumière est l'existence active. Ils étaient englouti dans l'Egypte et c'est là bas qu'ils deviennent un peuple ceci est considéré comme s'ils n'existaient pas par eux-mêmes ». C'est, selon cette idée, la lumière de celui qui existe par lui-même, D'IEU nous a libéré pour qu'on sorte de cette dépendance des nations ; à nous de prouver donc en cette nuit de Pessah' ce que nous valons par essence. La lumière pour Israël de s'exprimer pleinement en tant qu'Israël. **Lumière = essence.**

**Rav Tsadok Hacohen :** « D'IEU remplit l'espace de l'univers tout entier et en même temps IL est voilé. Parfois IL éclaire l'homme et lui permet de reconnaître son omniprésence – c'est ce que nous disons qu'IL nous sort de l'obscurité vers la lumière. Telle la sortie d'Egypte qui est la sortie du voilement divin vers son dévoilement. Cette lumière est bénéfique pour Israël qui voit D'IEU, et pour D'IEU qui est vu par Israël, comme le rappellent nos Sages la notion d'exil, donc de liberté, existe également pour D'IEU ! ». La lumière pour tous. le dévoilement de l'obscur. **Lumière = dévoilement de l'aspect caché de D'IEU.**

**H'IDA :** « l'obscurité fait référence à l'absence de Tora. Cette absence crée des troubles dans les pensées et les croyances que nous devons avoir. La grande lumière c'est la Tora qui corrige ces pensées erronées ». L'obscurité de la pensée. **Lumière = libération de la pensée.**

**Gaon de Vilna et Malbim :** « le désert, l'exil, est l'obscurité vers Erets Israël qui est la lumière ; en ce lieu on trouve l'inspiration divine pour exceller dans la Tora. Mais ce qui nous conduira en Erets Israël c'est la Tora que nous étudierons en exil ». Obscurité et lumière font référence à des lieux géographiques aptes ou inaptes au Service divin. La lumière jaillit si elle se prépare déjà dans l'obscurité. La lumière c'est reconnaître que ce n'est pas un simple lieu qui nous éclaire mais un lieu où on a introduit de la lumière, en l'occurrence la Tora. **Lumière = allumer la lumière !**

**Maâssé Nissim :** « ce passage fait référence à l'exil grec eux qui ont voulu nous faire oublier la Tora et nous en fûmes libérés puisque la lumière de H'anouka représente la Tora ». **Lumière=Tora.**

Il est évident qu'il faut voir toutes ces idées comme étant complémentaires, elles sont chacune un maillon formant une chaîne, une composante d'une idée les englobant toutes.

**Nous** clôturons ainsi la récitation de la Hagada parce que nous espérons ressentir quelque chose qui va dans ce sens, nous aspirons à trouver cette lumière tant attendue, mais si au sens simple c'est un remerciement adressé à D'IEU de nous avoir permis de percevoir cette lumière dans le passé et également au présent après cette lecture magnifique que représente la Hagada ce peut être vu également comme une prière pour l'avenir. Rappelons une idée que rapporte **Maran Hagaon Rav Ovadya Yossef** dans sa Hagada "H'azon Ovadya" : une personne habituée à vivre dans l'obscurité supporterait mal de voir soudainement la lumière, nous prions donc à D'IEU pour qu'IL nous aide à supporter la lueur de la lumière sans que celle-ci ne nous soit nuisible.

**C**'est là le sens de cette prière : qu'Hachem nous éclaire pour qu'en cette nuit du Seder nous ne rations pas l'occasion de sortir de l'obscurité pour se diriger vers la lumière, vers un monde moins flou, vers une perception plus rayonnante.

# Les femmes sont-elles tenues de lire la hagada ?

d'après **Maran Hagaon Rav Ovadya Yossef chalita** « H'azon Ovadya » 1-20

Au traité Pésah'im 108b Rabi Yéhochoua ben Lévi enseigne que les femmes sont tenues de boire les quatre coupes de vin puisqu'elles aussi ont vécu le miracle ! Rachbam explique que c'est par le mérite des femmes pieuses que nos ancêtres ont connu la liberté de l'Égypte, comme à Pourim grâce à Esther et à H'anouka grâce à Yéhoudit. D'après cette opinion bien que les femmes soient dispensées de la souca, elles sont tenues de pratiquer les mitsvot où elles étaient le principal déclencheur de miracle. Tossfot est étonné de voir le miracle passé essentiellement par la femme puisque l'expression « elles aussi ont vécu le miracle » ne sous-entend pas qu'elles étaient les actrices essentielles, d'autant plus, rajoutent-ils, que le Yérouchalmi dit que le décret de Pourim à l'égard des femmes était incertain. D'après cette opinion on peut s'interroger de la différence entre la souca où les femmes sont dispensées ? Tossfot répondent que la règle qui veut que les femmes soient dispensées des commandements liés au temps, comme la souca ne concerne seulement les mitsvot de la Tora mais pas celles imposées par les Sages, par conséquent elles doivent pratiquer h'anouka, pourim et les quatre coupes de vin. D'après cela les femmes seraient dispensées de lire la hagada puisque c'est une mitsva de la Tora qui dépend d'un temps.



Au traité Méguila 4a Tossfot rapporte une discussion de savoir si la règle de dire « qu'elles aussi ont participé au miracle » se dit seulement sur une loi des Sages ou même sur une mitsva de la Tora. De savoir si la femme est tenue de lire la hagada dépendrait de ces deux avis. Cependant le Rav Avraham Antébé s'étonne : si le principe « qu'elles ont vécu le miracle » s'applique également aux lois de la Tora, alors les femmes devraient pratiquer également la mitsva de la souca ? On peut répondre à cette question par l'idée du Maharam qui veut que le principe « qu'elles aussi étaient dans le miracle » ne s'applique seulement pour un danger que les femmes encouraient et duquel elles sont secourues ce qui n'est pas le cas pour la souca qui représente les colonnes de respect. Le H'inouh' (21) est d'avis également que les femmes doivent lire la hagada cela parce qu'il rejoint l'avis incluant les femmes dans toutes les mitsvot qui rappelle le secours d'un miracle, et ce même si c'est une mitsva de la Tora qui dépend d'un temps. Le Rambam également stipule dans son Sefer Hamitsvot (assé 248) que les femmes doivent lire la hagada. On peut expliquer encore : les femmes sont tenues de manger la matsa or la matsa s'appelle « leh'em

ôni » et la guémara propose parmi ses explications « le pain sur lequel on récite la hagada », donc du fait qu'elles mangent la matsa elles doivent lire la hagada.

On peut encore développer l'obligation de la lecture de la hagada pour les femmes d'après une idée du Ramban qui pense que les mitsvot qui dépendent d'un temps les femmes en sont dispensées à la condition que se soit une mitsva qui la concerne à elle-même, or la hagada est une mitsva qui concerne nos enfants comme dit le verset « et tu raconteras à ton fils ». On peut toutefois repousser cette idée voyant dans la hagada une mitsva qui incombe la personne elle-même puisqu'elle ne peut se faire par un intermédiaire.

Tossfot au traité Souca 38a pensent que puisque la femme doit boire les quatre coupes de vin elle doit automatiquement lire la hagada puisque l'un des verres est lié avec la hagada. Il ressort de cela que la femme doit lire la hagada par loi des Sages au même titre que les coupes.

Des propos du Choulh'an Arouh' O'H 472-14 il apparaît que les femmes sont tenues de lire la hagada puisqu'il écrit « les femmes doivent pratiquer toutes les lois de la nuit du seder ».

L'auteur du Kéli H'emda a une analyse intéressante, il explique : les commentateurs s'interrogent pourquoi ne récite-t-on pas de bénédiction avant de lire la hagada comme il se doit avant toute application de mitsva ? Le Séfat Emet répond que la lecture de la hagada s'inscrit dans les mitsvot dites "sih'liot" c'est-à-dire qui découlent du bon sens et ce parce que la hagada a pour but de louer et exprimer notre reconnaissance envers les bienfaits divins réalisés à notre égard pour nous sortir d'Égypte. Ce faisant on peut dire que les femmes doivent également lire la hagada et ce même si c'est une mitsva qui dépend du temps du fait que c'est une mitsva découlant du bon sens, les femmes ne sont exemptes seulement des mitsvot actives qui dépendent du temps ne trouvant pas leur origine dans le bon sens mais dans l'ordre divin que nous n'aurions pu deviner par nous-même.

**Conclusion** : les femmes doivent lire la hagada et si elles ne peuvent pas la lire elles devront tout au moins être attentives à la lecture faite par les hommes et ce afin de comprendre l'enjeu de la sortie d'Égypte et des miracles que D'IEU a réalisés en faveur d'Israël.

# dévoiler la fin des temps

d'après **Rav H. Fridlander zal** « Sifté H'aïm – Béréchit »

**Avant** de mourir notre Père Yaâkov appela ses fils. Le Midrach Tanh'ouma nous enseigne qu'il les réunit pour leur dévoiler la fin des temps, cependant D'IEU ne lui autorisa pas d'en faire autant. Au moment où Yaâkov appela ses enfants pour leur dévoiler la fin des temps, D'IEU s'est présenté chez lui et lui dit : tu appelles tes enfants et tu ne m'appelles pas ?! Alors Yaâkov dit à ses fils : s'il vous plaît respectez D'IEU comme je l'ai respecté. A ce moment ses fils prononcèrent le chéma Israël, et après eux il répondit barouh' chem kévod malh'outo etc.

**Il** faut comprendre pourquoi Yaâkov tenait tant à dévoiler la fin des temps à ses enfants ? D'autant plus que nos Maîtres au traité Sanhédrin 97b condamnent sévèrement ceux qui calculent la fin des temps ! Il faut comprendre également la raison du refus de D'IEU – s'il est si important pour Yaâkov de dévoiler la fin des temps pourquoi alors D'IEU l'en empêche ? Il faut comprendre encore ce que veut dire D'IEU lorsqu'il lui reproche de ne pas l'avoir appelé ? Enfin il faut expliquer la réponse de ses fils lorsqu'ils prononcent le chéma ?

**Yaâkov** voulait dévoiler la fin des temps à ses enfants non pas pour assouvir leur curiosité – c'est bien sur les curieux de la fin des temps que s'applique la sentence sévère des maîtres du Talmud au traité Sanhédrin. Le dévoilement de la fin des temps fait partie de notre service envers D'IEU, le dévoilement de la voie qui concrétise l'objectif de l'exil et ce en comprenant les voies divines en tout temps et en toutes circonstances. Yaâkov voulait dévoiler les chemins de la conduite divine qui mènent de l'exil vers la rédemption. Lorsque les juifs comprendront les choix de D'IEU ils pourront alors Le servir de tout cœur sans émettre aucun soupçon quant à la foi. Plus on comprend D'IEU mieux on Le sert ! Mais lorsqu'on ne Le comprend pas alors s'éveillent en nous des questions troublantes et Le servir devient plus difficile. La chose ressemble à un malade qui doit passer une opération, si le chirurgien l'informe de tout ce qu'il va opérer le patient accepte mieux ce qu'on lui fera même s'il ne comprend pas tout. Par contre si les choses ne sont pas bien définies et claires pour le malade il ne sera pas tranquille. Ainsi et de même pour Yaâkov, il voulait leur dévoiler la fin des temps c'est-à-dire il voulait leur expliquer le fonctionnement des choix divins ce qui les aidera à servir D'IEU avec et par une foi immense et un amour sans limite. **Cependant** D'IEU l'a empêché de dévoiler la fin des temps ! Pourquoi ? Le Midrach Tanh'ouma explique : La chose ressemble à un roi qui faisait confiance à l'un de ses serviteurs. Arriva le moment où le serviteur allait mourir, il appela ses enfants et voulut leur dire où se trouvait son acte de libération pour qu'ils puissent se le procurer et sortir. Lorsque le roi apprit ce que son serviteur voulut faire il se présenta chez son serviteur lorsque ses enfants étaient là, le serviteur ne pu leur dévoiler ce qu'il s'apprêtait à leur dire et leur tenu un autre discours en leur disant : mes chers enfants, vous êtes les serviteurs du roi, respectez le comme je l'ai respecté. Le serviteur était digne envers le roi, avant sa mort il voulait dévoiler à ses enfants où se trouvait l'acte de leur libération non pas pour qu'ils s'empressent de sortir puisque leur libération ne dépend pas d'eux, mais pour les encourager à s'investir correctement dans leur besogne en sachant que le roi ne cherche que leur intérêt vu le contrat prêt. Mais le roi a une autre idée, il ne veut pas leur dévoiler parce qu'il veut qu'ils travaillent sans penser à leur libération, il veut s'assurer de leur plein investissement même en ignorant tout de leur libération. Le fait de savoir quelques informations sur leur liberté peut nuire à leur acceptation du joug royal. Le roi veut donc qu'ils travaillent sans penser à leur libération probable pour authentifier de leur plein service. Le père leur dit donc : servez le roi sans attendre votre sortie comme je l'ai fait moi-même.

**Yaâkov** voulait dévoiler la fin des temps à ses enfants pour qu'ils comprennent le comportement divin dans l'obscurité de l'exil. Mais le projet de D'IEU est quelque peu différent : IL veut précisément qu'on LE serve dans cette obscurité sans saisir la raison de ses choix pour montrer jusqu'où sommes-nous prêts à LE servir et à vivre la foi dans son intégralité malgré toutes nos interrogations et épreuves. Il est certain que si nous comprenions D'IEU il nous aurait été plus agréable de LE servir, néanmoins D'IEU préfère qu'on LE serve sans LE comprendre ainsi nous ferons preuve d'une soumission et d'une foi totale.



*Le **H'IDA** écrit : Les vêtements de jours de fêtes – yom tov, doivent être plus beau que ceux de Chabat, puisque nous devons redoubler de simh'a durant les jours de fêtes !*

# horaires Pessah' - 5770 / 2010 C.E.J. Yéchiva Torat H'aïm

## Dimanche 28 mars/13 nissan

Chah'arit.....	7h30
Minh'a.....	19h30
Chékia.....	19h52
Nuit/Arvit/ <b>Bédikat H'amets</b> .....	20h27

## Lundi 29 mars/14 nissan

### Jeûne des 1ers nés – veille de Pessah'

Chah'arit suivi d'un <b>siyoum</b> .....	7h00
<b>Fin consommation du H'amets</b> .....	11h05
<b>Brûler H'amets avant</b> .....	12h20
Minh'a/Hadlakat Nérote.....	19h35
Chékia /Arvit.....	19h53
Nuit/Kidouch.....	20h28
H'atsot /Afikoman.....	1h36

## 1er Jour de Pessah'

### Mardi 30 mars/15 nissan

Chah'arit Hodou.....	10h00
Fin du chémâ.....	9h48
Limoud.....	18h00
Minh'a.....	19h15
Chékia/Arvit.....	19h55
Nuit/Hadlakat Nérote/Chémâ/Omer.....	20h38
H'atsot /Afikoman.....	1h35

חג שמח



## 2<sup>ème</sup> jour de Pessah'

### Mercredi 31 mars/16 nissan

Chah'arit Hodou.....	10h00
Fin du Chémâ.....	9h47
Limoud.....	18h00
Minh'a.....	19h15
Chékiâ.....	19h56
Arvit/Motsaé/Omer/Barh'énou.....	20h39

### H'ol Hamoed – Jeudi 1<sup>er</sup> avril/17 nissan

Chah'arit.....	7h00
Minh'a.....	19h15
Chékia/Arvit.....	19h57

### H'ol hamoed – Vendredi 2 avril/18 nissan

Chah'arit.....	7h00
Minh'a.....	19h20
Hadlakat Nérote.....	19h40
Arvit.....	19h50
Chékiâ.....	19h58
Nuit/Chémâ/Omer.....	20h33

### Chabat h'ol hamoed –

### samedi 3 avril/19 nissan

Chah'arit.....	9h00
Fin du Chémâ.....	9h43
Limoud.....	18h00
Minh'a.....	19h15
Chékiâ.....	19h59
Arvit/Motsaé.....	20h43
Rabénou Tam.....	21h16

## H'ol hamoed – dimanche 4 avril/20 nissan

### Veille de Yom Tov

Chah'arit.....	7h30
Minh'a.....	19h20
Hadlakat Nérote.....	19h40
Arvit.....	19h50
Chékiâ.....	20h01
Nuit/Chémâ/Omer.....	20h36
Veillée.....	23h00

### 2<sup>ème</sup> jour de Pessah'

### Lundi 5 avril/21 nissan

Chah'arit .....	9h00
Limoud.....	18h00
Minh'a.....	19h20
Chékiâ.....	20h02
Arvit.....	20h30
Nuit/Hadlakat Nérote/Chéma/Omer.....	20h45

### 8<sup>ème</sup> jour de Pessah'

### Mardi 6 avril/22 nissan

Chah'arit.....	9h00
Limoud.....	18h00
Minh'a.....	19h20
Chékiâ.....	20h03
Arvit/Motsaé.....	20h47

« C.E.J. Yéchiva Torat H'aïm »

31 avenue H. Barbusse 06100 Nice

[www.cejnice.com](http://www.cejnice.com)

[ravmergui@cejnice.com](mailto:ravmergui@cejnice.com) / [daat@orange.fr](mailto:daat@orange.fr)

93.51.43.63/06.10.11.43.02/06.33.649.769